



Non-titulaires RIN A

29 mai 2012

La CAP est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au sous-directeur de la modernisation et de la gestion statutaires, au SG/DRH. FO est désignée comme secrétaire adjoint (tour de rôle entre les organisations syndicales).

Mutations prononcées sur la liste de 2^e niveau

Prise de poste au 1^{er} septembre 2012, sauf indication contraire (accord entre l'intéressé et les services sur une date différente).

Nom	service d'origine	service d'accueil
GARCIN Marie-Laure	SG/DRH	CGEDD
RIGAUD Philippe	DREAL Nord-Pas de Calais	IFSTTAR
MORITZ Geneviève	SETRA	SETRA

Par ailleurs a aussi été examinée à cette CCP la mutation des agents non titulaires hors statut RIN.

Nom	statut	service d'origine	service d'accueil
ALEXIS Jacques	SETRA	SETRA	SETRA
AUGER Delphine	CDI Article 4	SG/DAJ	SG/DAJ
TOULOUSE Pierre	SETRA	DGITM	CGEDD

Mutations prononcées sur la liste de 1^{er} niveau

Prise de poste au 1^{er} septembre 2012, sauf indication contraire (accord entre l'intéressé et les services sur une date différente).

Nom	service d'origine	service d'accueil
CHERIMONT Jean-Paul	SG/DRH	SG/SPES

Avis favorable mais mutation à confirmer (choix ou disponibilité du poste)

D'HALLUIN Véronique	DRIEA	SG/DRH
PAUMARD Dominique	ENIM	DGITM

Par ailleurs, sont aussi examinées à cette CCP les mutations d'agents non titulaires hors statut RIN.

Nom	statut	service d'origine	service d'accueil
GILLET Sylvie	SETRA	SETRA	SETRA
LASSERRE Xavier	chef de projet	CGEDD	CGEDD
OUAZAN Ellen	CDI Article 4	DRH	SG/DMA
DELTRUC Bernard	RIL B	DDT 95	DDT 95

Questions diverses

• Délais de traitement des décisions administratives

La CFDT s'inquiète des délais très importants de notification des décisions administratives prises après les CCP ; ils entraînent des retards conséquents dans leur mise en œuvre, notamment sur les salaires des agents concernés.

L'administration explique ces retards par les difficultés liées à l'utilisation de l'outil informatique REHUCIT ; les arrêtés ont fait l'objet d'un traitement manuel individuel et les dossiers des personnes en instance de départ à la retraite ont été traités en priorité.

A ce jour, il reste 5 dossiers qui seront traités la semaine prochaine.

Au delà de ce constat, nous conseillons vivement aux agents d'être vigilants sur l'intégration effective des changements d'échelon, notamment lors des départs en retraite.

- **Intégralité du traitement du dernier mois d'activité**
La circulaire prévoyant le versement intégral du dernier mois d'activité, indépendamment de la date anniversaire, n'est pas respectée.
La DGFIP a été saisie afin que cette disposition soit effectivement appliquée. A ce jour, la réponse à cette question reste attendue.
- **Application des évolutions du dispositif des régimes de retraite :**
Décrets toujours en instance
- **Dispositif Précarité**
idem.
- **Situation des agents « Équipement » en poste à la Culture**
Le processus dit de « retro transfert » n'est toujours pas réalisé, il est entièrement à reprendre pour la cinquantaine d'agents concernés.
Le délai fixé par la présidente est avant l'été, le MEDDE (ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie) se propose de venir en appui au ministère de la Culture sur cette question.
- **Mise en place d'un groupe de réflexion sur la situation des RIN**
Ce groupe de travail mis en place à la demande des organisations syndicales s'est réuni après la CCP. Il a permis d'aborder les questions relatives à :
 - la revalorisation de la grille indiciaire,
 - les blocages sur le régime indemnitaire,
 - l'évolution de l'échelon spécial.
 Ces points devront être approfondis lors de la prochaine réunion où devra aussi être traitée la question des critères de promotion.

Prochaines CCP

Le 18 octobre 2012 : mobilité

Le 15 novembre Pré-CCP : promotions

Le 6 décembre : promotions

**Sachez que les élus sont d'autant plus efficaces
quand ils disposent d'éléments avant la CCP, et même avant la pré-CCP!**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contactez vos élu-e-s :

Marie-Édith BRETON	École d'Archi. Nantes	02 40 16 01 25
Éric GANCARZ	DDT 77	01 60 56 73 68
André TURCOT	DDT 79	05 49 06 89 00
Jocelyne BLASER	DREAL Midi-Pyrénées	05 61 58 55 43
Rémy BLANES	DGALN	01 40 81 25 01
Christine DEL RIO	CGDD	01 40 81 13 97

La CFDT vous propose un observatoire des rémunérations

Combien gagnons-nous réellement ? Comment évoluent nos rémunérations ? La CFDT lance une grande enquête Orion (Observatoire des rémunérations) auprès de l'ensemble des salariés (Fonction publique, privé, associatif,...).

Chaque participant peut laisser son adresse mail. Dans le strict respect de la confidentialité des informations, la CFDT lui offre la possibilité d'accès à une page individuelle pour comparer sa rémunération par rapport à son âge, sa catégorie professionnelle, les revenus de son secteur, etc.

Le questionnaire demande moins de **10 minutes**. Pour le remplir, munissez-vous :

- du bulletin de paie de mars 2012 (pour indiquer le net à payer),
- du bulletin de paie de décembre 2011 (pour indiquer le cumul net imposable 2011).

Rendez-vous dès maintenant, et avant le 17 juin, sur www.nossalaires.fr